

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'OISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00 poste 52.97)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
CODE DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ GROUPE GAUCHY SOLLICITE L'AUTORISATION DE POURSUIVRE ET D'ETENDRE L'EXPLOITATION DE LA CARRIERE SOUTERRAINE DE PIERRES CALCAIRES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE BONNEUIL EN VALOIS, LIEUDIT « CLOCHER DE BONNEUIL »

CET ETABLISSEMENT EST SOUMIS A AUTORISATION PREFECTORALE

En exécution des prescriptions de l'article L.512-2, premier alinéa, et des articles R.512-14 et R.512-15 du code de l'environnement, les pièces du dossier seront déposées pendant 1 mois, du 12 avril 2011 au 12 mai 2011 inclus, aux mairies de Bonneuil-en-Valois, Eméville, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Morierval, Russy-Bémont, Vaumoise, Vez, Haramont (02), Rethueil (02), à la sous-préfecture de Senlis, et à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, pour être consultées sur place, par toute personne qui en fera la demande. Les résumés non techniques des études d'impact et de dangers sont consultables sur le site internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Madame Catherine Floirat, désignée en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations des intéressés à la mairie de Bonneuil-en-Valois aux jours et heures suivants :

- Mardi 12 avril 2011 de 15h00 à 18h00 ;
- Vendredi 22 avril 2011 de 15h00 à 18h00 ;
- Jeudi 28 avril 2011 de 9h00 à 12h00 ;
- Samedi 7 mai 2011 de 9h00 à 12h00 ;
- Jeudi 12 mai 2011 de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Bonneuil-en-Valois et sur le site internet de la préfecture de l'Oise.